COMMENT VA SE DEROULER MON SEJOUR ?

Conscients de leur importance, nous privilégions votre santé et votre bien-être ainsi que ceux de toute notre équipe.

Pour ce faire, nous avons mis en place toute une série de mesures permettant le respect des conditions d'hygiène et sécurité afin de vous garantir un séjour en toute sérénité

La Réception, l'Espace aquatique et les sanitaires :

- Distanciation des transats en les bloquant au sol avec une zone supplémentaire permettant d'en positionner davantage
- Désinfection des plages et des transats deux fois par jour
- Nettoyage méticuleux des sanitaires et espaces communs
- Sens unique de circulation et panneaux d'information pour indiquer les protocoles
- Gel hydroalcoolique en distributeur sans contact dans tout le camping
- Accueil des clients en extérieur, sans entrer dans la réception
- Possibilité d'acheter des masques adultes et enfants à tarifs préférentiels

Les Hébergements :

- Nettoyage et désinfection intégrale entre deux locations
- Port du masque par nos équipes de nettoyage
- Pour des raisons de sécurité sanitaire, les locatifs ne seront pas équipés de couettes/couvertures

Le Snack :

Nous favorisons la vente à emporter avec le port du masque à l'intérieur de la partie restauration, distanciation en cas d'attente au moment de prendre les commandes.

A noter que nous n'obligeons pas nos campeurs à porter des masques en extérieur sauf si vous le souhaitez à titre individuel.

Animations :

Afin de vous garantir un séjour agréable, nous avons fait appel à une société spécialisée (Team Spirit) dans l'animation dont les programmes ont été adaptés au protocole Covid.

QUE SE PASSE T'IL SI JE DOIS ANNULER MA RESERVATION ?

Pas de stress ! Si vous avez réservé votre séjour et versé un acompte, en cas d'annulation pour cause de Covid, nous vous proposons au choix deux solutions « Sérénité » :

REMBOURSEMENT OU BON A VALOIR :

- Infection de vous-même ou de l'un des participants au séjour par la COVID 19
- Vous-même ou un des participants au séjour est cas contact avéré ou en quarantaine
- Réquisitionné dans la cadre de la lutte contre la COVID 19
- Fermeture des frontières
- État d'urgence sanitaire
- Quarantaine et confinement généralisé

Si l'un de ces événements survenait, vous pourriez choisir d'être remboursé du ou des montant(s) versé(s), ou de bénéficier d'un bon à valoir du ou des montant(s) versé(s) **sur présentation d'un justificatif officiel**. Ce bon à valoir est non remboursable, non cessible, et a une validité de 12 mois.

Cette liste est exhaustive, toute autre raison ne sera pas prise en charge (ex : raisons personnelles, séparation, divorce). Pour une sérénité totale, vous pouvez choisir de souscrire à la Garantie Annulation Classique de notre contrat de réservation.

Les vacances au Camping CAPSUD,

C'est aussi simple que ça !